



## Agents d'entretien de la DILT maltraités

### à la Mairie du 16<sup>ème</sup> !

La **CFDT** a constaté le 21 janvier 2016 un nouveau signalement sur le registre d'hygiène et sécurité concernant le stockage des produits d'entretien et le manque de chariot de ménage pour faciliter le travail des agents de la DILT.



Malgré notre signalement d'avril 2015 rien n'a été fait ! Aucuns changements, ni évolutions, ni même une réponse. La DDCT semble nier à la fois la **mise en danger** de ses agents et ignorer la prise en compte **des risques de TMS** liés au port répété de charges lourdes. Certains des agents ont des problèmes de santé voire sont près de la retraite.



Pourtant l'**accord Cadre SST** impose à toutes les Directions de tout mettre en œuvre afin de préserver la santé et la sécurité de ses agents. Que fait la DDCT ?

Le stockage des réserves de produits d'entretien est **relégué en sous-sol dans une cave** nullement aménagée à cet effet et sans ascenseur pour y accéder. Personne ne s'émeut de voir les agents de la DILT transporter des bidons de 5 litres et des cartons de 10 kg dans cette cave après la réception des palettes et les remonter pour leur utilisation. Pourtant l'escalier d'accès est reconnu dangereux.



La **CFDT** exige que la DDCT trouve rapidement une solution afin de stocker les réserves au rez de chaussée comme c'était le cas auparavant et procure rapidement des chariots de ménage aux agents de la DILT qui travaillent à la Mairie du 16<sup>ème</sup> !

**La CFDT demande l'inscription à l'ordre du jour du prochain CHS-CT de la DILT et la présence d'un représentant de la Mairie du 16<sup>ème</sup>.**

**Parler, avancer, négocier venez à la CFDT**